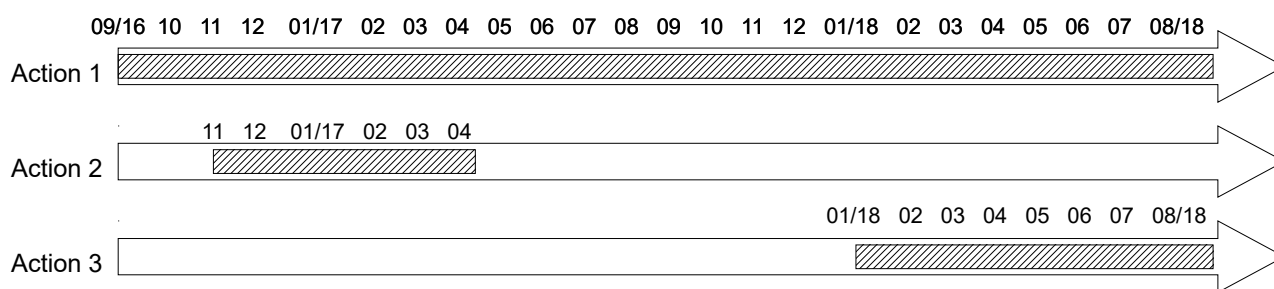


Calendrier de réalisation et description des actions prévues au regard du calendrier

L'action proposée dans la demande d'aide en Annexe I se déroule sur deux années (septembre 2016 à août 2018), autour des trois sous actions suivantes :

- ACTION N°1: Pilotage du projet et accompagnement de l'action collective
- ACTION N°2 : Formation professionnelle et acquisition de compétences des exploitants agricoles
- ACTION N°3 : Communication et sensibilisation

La justification de la durée de chaque action se fait au regard des objectifs attendus, ainsi que du calendrier général du GIEE "Organisation collective en Luberon", labellisé par arrêté préfectoral le 11 avril 2016.



Déroulé du projet et calendrier prévisionnel des actions

ACTION N°1 : Pilotage du projet et accompagnement de l'action collective

Cette action constitue la base du travail de création de la filière. Elle s'inscrit donc sur toute la durée du projet. En effet, l'animation nécessaire pour le recensement des besoins de la part des agriculteurs est non seulement importante, mais susceptible d'évoluer au fur et à mesure du projet, en terme de qualité ou en terme de quantité de produit à valoriser par les membres du GIEE. Des échanges fréquents avec les agriculteurs intéressés seront donc nécessaires. Au regard des contraintes logistiques et matérielles possibles autour de la valorisation du bois (chantiers d'essartement, puis broyage et compostage du bois), un travail conséquent est à mener avec EDF et les différentes entreprises qui collaboreront au projet (CUMA de Mallemort, Parc Naturel Régional du Luberon, collectivités locales).

- *Durée de l'action : Septembre 2016 à Août 2018*
- *Nombre de jours d'animation prévus : 24 jours en année 1, 30 jours en année 2, soit 54 jours au total*

ACTION N°2 : Formation professionnelle et acquisition de compétences des exploitants agricoles

Mise en place d'une formation à destination des agriculteurs sur l'utilisation du bois broyé et du compost de bois en agriculture

En plus des contraintes logistiques et matérielles liées à la transformation du produit se pose également la question de son appropriation et sa valorisation par les fermes du territoire. Les aspects techniques et agronomiques de l'utilisation de bois broyé et de compost de bois doivent constituer un axe de travail permettant des résultats positifs tant sur le sol des fermes que sur les cultures (qualité de la récolte, rendements satisfaisants). La mise en place d'une formation à destination des agriculteurs permettra de répondre à leurs questionnements et anticiper les conséquences des apports à la parcelle (faim d'azote, tassement, effets sur les populations

d'adventices, etc). Le recensement des besoins des agriculteurs étant prévu à l'automne 2016, cette formation est envisagée au cours de l'hiver 2016-2017, après construction d'un plan de formation solide en lien avec les agriculteurs intéressés. Deux structures particulièrement compétentes sur ces questions ont été identifiées : le bureau d'études Orgaterre et le cabinet d'études sur le compostage de déchets verts Microterra.

- *Durée de l'action : Novembre 2016 à Avril 2017*
- *Nombre de jours d'animation prévus : 5 jours*

ACTION N°3 : Communication et sensibilisation

Organisation d'une journée à destination des acteurs du territoire et d'une journée à destination d'agriculteurs intéressés par la ressource au niveau régional

L'approche territoriale forte du projet peut être valorisée auprès de différents acteurs susceptibles de reproduire et/ou de valoriser la démarche au niveau régional. Une journée de sensibilisation et de communication sur le projet permettra d'approcher plusieurs acteurs : Parcs Naturels Régionaux, Chambres d'Agriculture, collectivités locales, etc. L'objectif de la journée sera de détailler les partenariats établis pour la création de cette filière, les avantages et contraintes aussi bien pour les agriculteurs que pour les acteurs ayant contribué à la valorisation de la ressource, ainsi que les principaux résultats technico-économiques de la démarche.

D'autre part, un travail sera aussi à mener sur la sensibilisation d'autres agriculteurs sur les bénéfices du bois et du compost de bois broyé pour les fermes. La participation des agriculteurs ayant bénéficié de la ressource sera favorisée. Ce retour d'expériences permettra à d'autres agriculteurs de s'approprier ce sujet, d'autant que, la ressource étant renouvelée chaque année et les besoins des membres du GIEE pouvant varier, d'autres exploitations agricoles pourront sûrement bénéficier de l'accès à cette ressource.

Ces deux journées nécessitant un recul important sur le travail accompli, elles seront organisées en deuxième année du projet.

- *Durée de l'action : Janvier 2018 à Août 2018*
- *Nombre de jours d'animation prévus : 14 jours*